

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SEINE-ESSONNE**

### **SEANCE PUBLIQUE DU 5 NOVEMBRE 2009**

L'an deux mille neuf, le 5 novembre à vingt heures, le Conseil Communautaire, dûment convoqué par le Président par intérim Jean-Pierre MARCELIN, en date du 29 octobre 2009, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonnes au rond-point de la Demi-lune, 91830 Le Coudray-Montceaux.

#### **Elus présents :**

CORBEIL-ESSONNES : Jean-François AYMARD, Jean-François BAYLE, Jean-Pierre BECHTER, François BUSY, Stéphanie COUTARD, Sylvain DANTU, Cristela DE OLIVEIRA, Samira KEFTI, Jacques LEBIGRE, Damanguere Redanga N'GAIBONA, Bastien SADOUL.

LE COUDRAY-MONTCEAUX : Jacques BEAUDET, Michel BERNARD, Elisabeth GIRARDIN, François GROS, Colette MARTIN, Françoise NOUAILHAC, Stéphane PIHAN, Christine PINAUD-GROS, Arlette TRAMBLAY.

SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL : Claude DECHAMP, Gilles DELAME, Jean-Marc DEVOGE, Michelle FOUCHER, Michèle JEHANNO, Anne-Marie LANZA, Pierre LORIN, Jean-Pierre MARCELIN, Michel PILOT.

SOISY-SUR-SEINE : Mourad BOUDJEMAA, Paul CHAMBREUIL, Cécile CLOAREC, Christine LANTZ-SEGARD, Marie-Pascale LEFORT, Elisabeth PETITDIDIER, Jean-Baptiste ROUSSEAU, François SCHORTER.

ETIOLLES : Philippe BRUN, Piero DELA MARIA BASSANI, Daniel FONTAINE, Alyat FRANTZ, Annie GRAND, Thierry MAINE, Isabelle NOACHOVITCH-FLOQUET, Isabelle TROUSSELLE.

Carlos DA SILVA donne pouvoir à Stéphane PIHAN.

Alain GOUDET donne pouvoir à Daniel FONTAINE.

Bernard MEDER donne pouvoir à Jean-Baptiste ROUSSEAU.

Formant la majorité des membres.

La séance est ouverte à 20 heures 10

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président par intérim Jean-Pierre MARCELIN, déclare la séance ouverte.

Il est procédé à la désignation du secrétaire de séance. Madame Marie-Pascale LEFORT, désignée, accepte de remplir cette fonction.

Le Doyen d'âge, Jean-Pierre MARCELIN, indique que le registre des décisions est à la disposition des conseillers communautaires, dans la salle du conseil.

Le Conseil Communautaire donne acte au Président de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonnes de la communication des décisions prises en vertu de la délégation qui lui a été consentie.

## 1 Installation des nouveaux conseillers communautaires

Suite au décès de Madame Marie-Agnès BOURDIN, Maire-Adjoint de la ville de Soisy-sur-Seine, la commune de Soisy-sur-Seine, par délibération municipale du 19 octobre 2009, a désigné un nouveau conseiller communautaire.

Suite aux élections municipales de Corbeil-Essonnes, la commune de Corbeil-Essonnes, par délibération municipale du 23 octobre 2009, a désigné douze conseillers communautaires.

Le Conseil communautaire doit prendre acte de ces désignations et déclarer installés les nouveaux conseillers communautaires. Sont accueillis et installés :

Le délégué de la commune de Soisy-sur-Seine :  
Mourad BOUDJEMAA

Les délégués de la commune de Corbeil-Essonnes :

Jean-Pierre BECHTER  
Jean-François AYMARD  
Jacques LEBIGRE  
Samira KEFTI  
Jean-François BAYLE  
Bastien SADOUL  
Cristela DE OLIVEIRA  
Sylvain DANTU  
François BUSY  
Stéphanie COUTARD  
Damanguere Redanga N'GAIBONA  
Carlos DA SILVA

*Prend acte.*

Madame Isabelle NOACHOVITCH-FLOQUET rejoint la séance après l'installation des nouveaux conseillers communautaires.

## 2 Election du Président de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonnes

Le Doyen d'âge souhaite que l'élection se passe de manière sereine, loin de l'agitation de ces dernières semaines.

Il demande s'il y a des candidats.

Monsieur Jean-Pierre BECHTER, candidat, fait la déclaration suivante :

« Je souhaiterais me présenter en quelques mots, ne disposant pas de l'adresse des conseillers communautaires et n'ayant donc pu leur écrire. Mon père était gendarme, je suis un ancien enfant de troupe. J'ai été sous-préfet en Corrèze et membre du Cabinet de Jacques CHIRAC, à l'âge de 24 ans, lorsqu'il était Secrétaire d'Etat au Budget. J'ai eu la chance d'être élu à plusieurs reprises et d'exercer plusieurs mandats. J'ai également eu la chance de travailler avec Jacques CHIRAC mais aussi Marcel DASSAULT qui m'avait

demandé de quitter le corps préfectoral pour travailler à ses côtés.

Je suis donc parfaitement au courant des problèmes de la Région, d'Altis également, ayant passé de nombreuses heures à chercher des solutions.

Je suis donc naturellement candidat au poste de Président de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne, pour sept raisons :

- le politique doit dominer l'administratif, quelles que soient les assemblées, quelle que soit la structure ;
- je suis partisan du travail collectif ;
- parmi nous, il y a énormément de compétences. Je pense qu'il convient de les mutualiser ;
- la Seine n'est pas un mur de Berlin qui partagerait le territoire, il n'y a pas de rive droite et de rive gauche ;
- mon travail effectué auprès d'Altis ;
- je suis formaté pour les négociations, aussi bien avec le corps préfectoral qu'avec les ministères ;
- je serais fier de présider aux destinées de ce territoire.

Voici les sept piliers de la sagesse. »

Monsieur Jean-Pierre MARCELIN, également candidat, fait la déclaration suivante :

« Je vous ai déjà écrit, je ne reviendrai donc pas sur mon passé et mes références. Les engagements que j'ai pris dans cette lettre, avec mes collègues Vice-présidents lors d'un pré-séminaire fin octobre, j'espère que nous pourrons les maintenir lors d'un prochain séminaire en décembre et mettre en œuvre ces différentes dispositions car notre Communauté d'Agglomération Seine-Essonne connaît des dysfonctionnements.

Je suis un homme de dialogue, expérimenté, soucieux des prérogatives de chacun et impartial.

L'essentiel, c'est de s'engager. Je suis sûr de pouvoir m'engager sur les points suivants :

- je serai quotidiennement présent au siège de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne, comme je le fais actuellement ;
- je serai à l'écoute de toutes et de tous ;
- je veux redonner au Bureau communautaire le vrai rôle décisionnaire qu'il n'aurait jamais dû perdre ;
- je serai à vos côtés jusqu'en 2014 ;
- je veux redonner aux commissions le rôle de prospective et de propositions qu'elles doivent avoir ;
- je veux renforcer le rôle des conseillers communautaires et créer, comme la loi le permet dorénavant, des postes de conseillers communautaires délégués en tant que de besoins ;
- concernant les commissions, il faut accroître leur rôle, qu'elles soient force de discussion, d'appréhension des dossiers et de propositions. Les Présidents de ces commissions devront être des animateurs et seront les porte-parole des propositions de leurs collègues ;
- il conviendra aussi de mettre en place une charte de fonctionnement des élus ;
- nous avons un Plan Pluriannuel d'Investissement finalisé en 2009. il est nécessaire de mener à bien les projets en cours ;
- notre mission est également d'élaborer un nouveau PPI 2011-2014, essentiellement axé sur les travaux de voiries car notre retard est considérable ;
- il faut donner au service de développement économique tous les moyens nécessaires pour développer nos zones d'activités, notamment la ZAC des Haies Blanches ;
- nous devons contrôler le coût des ordures ménagères car nous sommes actuellement dans une situation très difficile ;
- il conviendra d'étudier le développement de notre territoire et les projets de

coopération avec les collectivités voisines.

Tous ces engagements, je vous les ai écrits pour que vous puissiez vous y référer et mesurer l'ampleur de mon engagement. Merci de m'avoir écouté. »

Monsieur Jean-Baptiste ROUSSEAU souhaite faire une information :

« Le mardi 3 novembre, les maires se sont réunis pour convenir d'un certain nombre de règles afin que cette élection se déroule avec un certain ordre.

- concernant l'élection des Vice-présidents, il a été décidé qu'on conserverait l'ordre et la répartition par commune des Vice-présidents. Ainsi, les places libérées par les anciens élus de Corbeil-Essonnes seraient occupées par les nouveaux élus de la ville ;
- l'objectif étant une plus grande participation des élus communautaires, il a été convenu de réduire le nombre de commissions. Aussi, le point 10, relatif aux commissions facultatives, serait retiré de l'ordre du jour ;
- d'autre part, chacun a convenu que les responsabilités du Bureau communautaire devaient être accrues pour qu'il devienne une véritable instance décisionnaire. Le point 3, relatif à la délégation du conseil au Président, serait donc amendé afin que la délégation soit valable jusqu'au prochain conseil communautaire, qui verrait des délibérations de délégation au Président et éventuellement au Bureau ;
- le travail engagé avec les différents Vice-présidents sur trois thèmes (gouvernance, engagements financiers, orientations prioritaires) doit se poursuivre dans le cadre d'un séminaire organisé très prochainement.

Voilà les points qui ont recueillis l'accord des cinq maires »

Monsieur Michel BERNARD souhaite intervenir :

« Je voulais juste dire que je regrette que nous ayons à choisir entre deux candidatures, d'autant plus que je connais un candidat et que j'ai appris à connaître l'autre. Ils paraissent extrêmement complémentaires. Ceci étant, choisir c'est la démocratie, c'est aussi une responsabilité. »

Monsieur Jean-Pierre MARCELIN, après avoir procédé aux opérations électorales à bulletins secrets, proclame le résultat suivant :

47 suffrages exprimés, 1 vote blanc.

24 voix en faveur de Jean-Pierre BECHTER, formant la majorité absolue,

23 voix en faveur de Jean-Pierre MARCELIN,

Et déclare Jean-Pierre BECHTER élu à la fonction de Président de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne et le félicite.

Monsieur Jean-Pierre BECHTER fait la déclaration suivante :

« Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée. Je souhaite mille choses à Jean-Pierre MARCELIN. »

3 Délégation du Conseil communautaire au Président

*Adopté à l'unanimité*

4 Election du Premier Vice-président de la Communauté d'Agglomération Seine-

Essonne

Le Conseil communautaire, après avoir procédé aux opérations électorales à bulletins secrets, proclame le résultat suivant :

48 suffrages exprimés,  
48 votes en faveur de Jean-Pierre MARCELIN, formant l'unanimité,

Et déclare Jean-Pierre MARCELIN élu à la fonction de Premier Vice-président de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne.

## 5 Election des Vice-présidents de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne

Le Conseil communautaire, après avoir procédé aux opérations électorales à bulletins secrets, proclame les résultats suivants :

48 suffrages exprimés,  
François GROS, 48 votes, formant l'unanimité,  
Philippe BRUN, 48 votes, formant l'unanimité,  
Jean-Baptiste ROUSSEAU, 48 votes, formant l'unanimité,  
Jacques LEBIGRE, 48 votes, formant l'unanimité,  
Jean-Marc DEVÔGE, 48 votes, formant l'unanimité,  
Michel BERNARD, 48 votes, formant l'unanimité,  
Daniel FONTAINE, 48 votes, formant l'unanimité,  
Elisabeth PETITDIDIER, 48 votes, formant l'unanimité,  
Jean-François BAYLE, 48 votes, formant l'unanimité,  
Jacques BEAUDET, 48 votes, formant l'unanimité,  
Sylvain DANTU, 48 votes, formant l'unanimité,  
Jean-François AYMARD, 48 votes, formant l'unanimité,  
Bastien SADOUL, 48 votes, formant l'unanimité,

Et déclare élus à la fonction de Vice-président de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne :

François GROS, 2<sup>ème</sup> Vice-président,  
Philippe BRUN, 3<sup>ème</sup> Vice-président,  
Jean-Baptiste ROUSSEAU, 4<sup>ème</sup> Vice-président,  
Jacques LEBIGRE, 5<sup>ème</sup> Vice-président,  
Jean-Marc DEVÔGE, 6<sup>ème</sup> Vice-président,  
Michel BERNARD, 7<sup>ème</sup> Vice-président,  
Daniel FONTAINE, 8<sup>ème</sup> Vice-président,  
Elisabeth PETITDIDIER, 9<sup>ème</sup> Vice-président,  
Jean-François BAYLE, 10<sup>ème</sup> Vice-président,  
Jacques BEAUDET, 11<sup>ème</sup> Vice-président,  
Sylvain DANTU, 12<sup>ème</sup> Vice-président,  
Jean-François AYMARD, 13<sup>ème</sup> Vice-président,  
Bastien SADOUL, 14<sup>ème</sup> Vice-président,

## 6 Désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne

au sein des organismes extérieurs  
*Point retiré de l'ordre du jour*

7 Election des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges

Les candidats présentés sont les suivants :

Corbeil-Essonnes : Jean-Pierre BECHTER et Jean-François AYMARD  
Le Coudray-Montceaux : François GROS et Michel BERNARD  
Etiolles : Philippe BRUN et Daniel FONTAINE  
Saint-Germain-lès-Corbeil : Jean-Pierre MARCELIN et Gilles DELAME  
Soisy-sur-Seine : Jean-Baptiste ROUSSEAU et Elisabeth PETITDIDIER

*Adopté à l'unanimité*

8 Election des membres de la Commission d'Appels d'Offres

Une liste a été déposée auprès de l'autorité territoriale. Ont été présentés :

Titulaires :

- Corbeil-Essonnes : Jacques LEBIGRE
- Le Coudray-Montceaux : Colette MARTIN
- Etiolles : Daniel FONTAINE
- Saint-Germain-lès-Corbeil : Michel PILOT
- Soisy-sur-Seine : Jean-Baptiste ROUSSEAU

Suppléants :

- Corbeil-Essonnes : Sylvain DANTU
- Le Coudray-Montceaux : Stéphane PIHAN
- Etiolles : Thierry MAINE
- Saint-Germain-lès-Corbeil : Pierre LORIN
- Soisy-sur-Seine : François SCHORTER

Le Conseil communautaire, après avoir procédé aux opérations électorales à bulletins secrets, proclame le résultat suivant :

48 bulletins, liste complète.  
*Adopté à l'unanimité*

9 Election des membres de la commission des finances  
*Point retiré de l'ordre du jour*

10 Commissions facultatives  
*Point retiré de l'ordre du jour*

11 Modification de la composition de la Commission Intercommunale d'Accessibilité des

Personnes Handicapées  
*Point retiré de l'ordre du jour*

12 Modification de la composition du comité Consultatif des Services Publics Locaux  
*Point retiré de l'ordre du jour*

13 Approbation du procès-verbal de la séance publique du 17 septembre 2009  
*Adopté à l'unanimité*

14 Délibération autorisant le Président à signer les marchés de prestations de services juridiques  
*Point retiré de l'ordre du jour*

15 Délibération autorisant le Président à signer les marchés d'opérateurs de téléphonie  
*Point retiré de l'ordre du jour*

16 Avis sur la demande de remise gracieuse du receveur municipal Madame DESCAMPS  
*Adopté à l'unanimité*

17 Attribution d'une subvention à l'association des commerçants de Saint-Germain-lès-Corbeil pour la réalisation d'animations commerciales  
*Point retiré de l'ordre du jour*

18 Convention d'objectifs pour la saison culturelle 2009-2010 entre la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne et le Département de l'Essonne : subvention pour le théâtre de Corbeil-Essonnes  
*Point retiré de l'ordre du jour*

Le Président Jean-Pierre BECHTER remercie chaleureusement tous les élus communautaires et rappelle la volonté de Serge DASSAULT de faire cette Communauté d'Agglomération avec les maires dans l'optique du développement économique. Jean-Pierre BECHTER souligne son engagement dans le dossier de la société Altis aux côtés de Serge DASSAULT, enjeu crucial pour les finances des communes membres et dont la solution sera présentée prochainement aux salariés.

Fait au Coudray-Montceaux, le 10 novembre 2009.

Cette séance fait l'objet d'un enregistrement qui est à la disposition du public.

Monsieur Jean-Pierre BECHTER

Président de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne  
Maire de Corbeil-Essonnes



**Communauté d'Agglomération Seine-Essonne**  
Rond-Point de la Demi-Lune ■ RN7 ■ BP 14 ■ 91830 Le Coudray-Montceaux  
Tél. : 01 69 90 86 70 ■ Fax. : 01 69 90 86 79 ■ [www.agglo-seinessonne.fr](http://www.agglo-seinessonne.fr)